

DÉPARTEMENT
DU RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT-GENIS-LAVAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

ADMINISTRATION GENERALE

**COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS -
2020-018**

Délibération : **11.2020.074**

Transmis en préfecture le :

13 novembre 2020

Séance du : **12 novembre 2020**

Compte-rendu affiché le **13 novembre 2020**

Date de convocation
du Conseil Municipal : **30 octobre 2020**

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : **35**

Président : **Madame Marylène MILLET**

Secrétaire élu : **Monsieur Etienne FILLOT**

Membres présents à la séance :

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVault, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Céline BALITRAN-FAURE, Aurélien CALLIGARO, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Philippe MASSON, Eric PEREZ, Nejma REDJEM

Membres absents excusés à la séance :

Laurent DURIEUX, Sonia MONFORT, Jean-Christian DARNE

Pouvoirs :

Laurent DURIEUX à Aïcha BEZZAYER, Sonia MONFORT à Jacky BÉJEAN, Jean-Christian DARNE à Philippe MASSON

Membres absents à la séance :

Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Fabien BAGNON

RAPPORTEUR : Madame Marylène MILLET

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

NUMÉRO D'ORDRE	DATE	TITRE	OBJET
2020-018	12/10/20	VILLE VIE VACANCES : STAGE ROBOTIQUE ET TECHNIQUE	Dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances, le Mixcube a organisé un stage de robotique fin août et a fait intervenir l'association Planète Sciences. La présente décision concerne le versement de 850€ à ladite association pour son intervention du 26 au 28 août 2020.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Marylène MILLET,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

- LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITÉ CETTE DELIBERATION -

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,

La Maire,

Marylène MILLET



Liste des élus ayant voté POUR

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVault, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Céline BALITRAN-FAURE, Aurélien CALLIGARO, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Philippe MASSON, Eric PEREZ, Nejma REDJEM

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon 184, rue Duguesclin- 69003 LYON ou sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.